



## COMPTE-RENDU COMITE DIRECTEUR

21 mai 2019  
SAINT CYR L'ÉCOLE

- Présents :** Virginie ANDRIESSE, Jean-Louis BOSSON, Jean-Yves CALLON, Mariette CAPELLE, Denis ESCAFFRÉ, Luc FORTIER, Cédric JAVARD, Corinne MAGNIEZ, Marie-Pierre MARCHAND, Malika MESRAR, Olivier NICOLAS, Philippe NOUILLOT, Kathia PERRIN, François VIALA,
- Excusés :** Patrick ANDREANI, Danièle AYEL, Martine CHABRIER, Béatrice COIRE, Nathalie DECONNINCK, Jean Jacques DEJARDIN, Sara HENOCQUE,
- Absents :** Pierre BILLARD, Stéphanie CLAVIER, Arnaud DE VAUBOREL, Nicole TRIPOTIN, Angélique VOYARD, Régis BOYER, Philippe MAURY, Guy VARLET,
- Invités :** François TARRETE, directeur général, Thomas THIBEDORE, CTS, Céline ALLAIN, secrétaire de séance, Patrick PAPON, expert-comptable.

### 1. Information Présidente

Mot d'accueil de Malika MESRAR, qui s'excuse de l'envoi tardif de l'invitation à cette réunion. Cependant, toutes les dates des réunions et dates importantes ont été données en début d'année. Le lieu prévu de ce comité était l'Ecole Alsacienne, lieu qui n'a pu être confirmé, c'est pourquoi la réunion se tient au siège du CRIFGYM à Saint Cyr l'École.

Elle précise que Céline ALLAIN est présente dans un rôle de secrétaire de séance ; un salarié sera invité à chaque CODIR pour faire le compte rendu.

Malika présente Céline ALLAIN, salariée du CRIFGYM, qui a pris ses missions au Comité le 01<sup>er</sup> avril en remplacement de Stéphanie TARCHOUN.

Elle remercie Patrick PAPON, expert-comptable, d'être présent aujourd'hui pour apporter son éclairage sur l'étude des finances.

### 2. Démission de Éric Marsille et son remplacement

Suite à la démission de Éric MARSILLE, le Bureau propose Denis ESCAFFRÉ au poste de Secrétaire Général, jusqu'à la fin du mandat. Le Bureau a rencontré Denis ESCAFFRÉ pour lui expliquer les missions.

Décision adoptée à l'unanimité.

Denis ESCAFFRÉ remercie les membres du CODIR de leur confiance, et souhaite avoir des retours sur les manquements dont il pourrait faire preuve.

Un point réglementaire est soulevé : d'après le règlement intérieur, les décisions peuvent être validées en CODIR si 6 personnes, dont la Présidente, sont présentes, tandis que les statuts stipulent : «Le Comité Directeur ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente». Ce point est sans conséquence aujourd'hui, mais la parfaite cohérence entre règlement intérieur et statuts est à vérifier.

### 3. Démission de Céline ALLAIN de la commission technique GPT et son remplacement

À la suite de son embauche au CRIFGYM, Céline ALLAIN ne peut plus être responsable technique GPT. Yann PETITPAS a proposé sa candidature, en accord avec les membres de la commission GPT.

Décision adoptée à l'unanimité. Il sera officiellement coopté lors de l'Assemblée Générale d'octobre 2019.

### 4. Finance : Arrêté des comptes 2018 - intervention de François TARRETE et Patrick PAPON

(voir annexes)

#### Le compte de résultat

L'année comptable 2017 était une année de transition, l'année 2018 nous permet une lecture réelle de l'activité.

Les produits de fonctionnement sont en augmentation. Le résultat de l'année est de 62 657 €, la trésorerie est à 1 518 k€. L'effectif du personnel en ETP (Equivalent Temps Plein) s'établit à 14,8 personnes sur l'année. Il est précisé que délai des créances clubs est de 68 jours (délai moyen constaté que les clubs prennent pour payer les factures).

Les subventions se maintiennent 424 410 € et proviennent du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport), du BOP2019, du Conseil Régional Ile de France et de la FFGym. Cependant on constate une baisse des subventions d'état (BOP et CNDS) à hauteur de 22 500 €.

Le reclassement comptables (changement d'affectation de compte) entre 2017 et 2018 des bons de soutien explique la baisse des refacturations. Les prestations vendues sont en augmentation de 15,2%, ce qui correspond au reclassement des bons de soutien et à une augmentation du nombre de licences.

Les charges sont en hausse de 8,4%. Cependant les produits de fonctionnement ont augmenté plus vite que les charges de fonctionnement.

Les variations supérieures à 10 000 € sont commentées en détail :

- Diminution de la sous-traitance de 16 417 €, qui s'explique par l'arrêt de la formation Moniteur organisé par l'INF qui était assurée auprès de stagiaires BPJEPS.
- Le groupement d'employeurs ont été dissous (la charge est passée en salaire) d'où une baisse de la charge à hauteur de 27 254 €.
- Les déplacements, missions, hébergements... sont en forte augmentation, ce qui s'explique par la multiplication du nombre de compétitions et l'augmentation des montants versées aux juges, et aussi par le développement sur l'Ile de France des stages régionaux inscrits dans le Programme d'Accession au Haut niveau (PAS).
- Augmentation de 44 % des impôts et taxes (taxe sur les salaires et contribution à la formation).
- Hausse des charges du personnel de 11 % (dont la reprise du salaire payé précédemment via le groupement d'employeurs), mais les charges de personnel restent maîtrisées par rapport au produit (ratio de 23,06 % des produits de fonctionnement).

La capacité d'autofinancement du Comité Régional (sur le résultat de l'exercice, excluant tout ce qui n'a pas été décaissé, comme les immobilisations et les provisions) est de 64 886 €.

Présentation des besoins financiers prévisionnels : le crédit immobilier prévu pour l'achat des nouveaux locaux s'élève à 800 000 €, au taux fixe non négocié de 1,45% et sur une durée de 20 ans. Nous avons calculé

le montant du remboursement du capital qui serait de 46 100 € sur une année complète. Additionné aux intérêts d'emprunt et aux investissements constants annuels, et en soustrayant le tout à notre capacité d'autofinancement, il ressort un total positif de 286 €.

En conclusion, nous sommes en capacité de pourvoir au remboursement des annuités d'emprunt sans diminuer nos fonds propres.

Le prix d'achat des locaux serait de 890 000 €, hors frais d'enregistrement. Compte tenu de la disparition prochaine du loyer de Saint-Cyr, 33 000 € annuel, non compté dans l'indice d'autofinancement, le CRIFGYM peut envisager sereinement l'investissement immobilier. À moyen et long terme. Il serait toujours possible de revendre le bien immobilier, si plusieurs années moins favorables se succédaient.

Question est posée du montant des taxes foncières ? Les taxes foncières s'élèveraient annuellement à 6 000 € auxquelles s'ajouteraient 9 000 € de charges. Pour rappel les locaux de Noisy le Sec vont être vendus. Nous avons une estimation du bien située entre 110 000 € et 120 000 €, mais à ce jour aucune démarche n'a été entamée.

### Bilan comptable

Les immobilisations sont en hausse car nous avons acheté du matériel informatique et gymnique. Les créances usagers clubs sont en augmentation. En effet certains clubs accusent un retard de paiement, ils règlent leurs factures quand ils touchent leurs subventions et le versement s'en trouve parfois retardé. Les cotisations dans les clubs sont généralement encaissées sur plusieurs mensualités, alors que les licences et affiliations ainsi que les inscriptions en formation sont à régler au comité à réception de facture en début de saison, d'où quelques retards dans les règlements.

Dans les autres créances, les charges constatées d'avance s'élèvent à 374 882 €.

Au passif le fonds associatif est de 740 067 €, les dettes fournisseurs s'élèvent à 103 464 € et les autres dettes dont les produits constatés d'avance sont d'un montant de 1 555 918 €.

Suite à ce bilan, Malika MESRAR souligne qu'il est important que nous montrions un solde positif au moment où nous sollicitons un prêt bancaire. Cet exercice comptable est une bonne base pour l'année prochaine. Malika MESRAR remercie les techniciens pour les efforts faits dans tous les domaines.

Patrick PAPON souligne que les fonds propres du comité sont positifs et sains.

Décision adoptée à l'unanimité pour présentation à l'AG d'octobre.

### 5. Nouveau bureau, siège social CRIFGYM

Les bureaux en cours d'achat sont situés à Suresnes dans le 92. Compte tenu des prix du marché immobilier, il a fallu revoir à la baisse le cahier des charges, entre-autre sur la dimension ; les bureaux de Suresnes font 290 m<sup>2</sup> (cahier des charges estimés 350 m<sup>2</sup>).

Les salariés ont visité les locaux et ont accepté le déménagement, chacun est à environ une heure de son lieu d'habitation. Il sera demandé aux salariés de tous travailler sur le site chaque jour pour les premiers mois, afin de mettre en place des procédures communes. Dans le temps, il sera accepté un jour de télétravail, avec une exigence que tous les salariés se retrouvent dans les locaux à certains moments de la semaine.

Planning : signature du compromis le mercredi 22 mai, et ensuite rendez-vous avec la banque pour déposer le dossier de demande de prêt. La réponse de la banque est attendue pour mi-juin, voire fin juin. Le CODIR sera informé.

- Point sur les licences (voir annexes)

Au 21 mai 2019, nous avons 239 clubs, un club de moins par rapport à la saison passée, nous avons eu deux nouvelles affiliations et trois clubs qui n'ont pas renouvelés leur affiliation.

Nous avons dépassé les 60 000 licences, date à date avec +2,9 %, et déjà +2,1 % par rapport à la fin de saison de l'année dernière.

Par discipline, diminution en GAM, AER, TUM et GFL, augmentation en GAF, GR, TRA, GAc et TMG (la GAF présente une augmentation de 2 038 licences, c'est la plus importante). Un comparatif avec les chiffres nationaux ne laisse rien apparaître de significatif : le nombre de licences évolue à peu près dans les mêmes proportions. On souligne qu'en AER et TUM en particulier le nombre de licences diminue drastiquement et que la GAc stagne. C'est le même constat au niveau national, un programme fédéral est en réflexion.

Par département, les situations sont inégales. Les baisses importantes sont analysées. Sur le département des Yvelines, la baisse est essentiellement due à quelques clubs ayant choisi de ne plus licencier la totalité de leurs adhérents et de trouver une assurance pour les adhérents ne pratiquant pas la compétition. Sur le département de l'Essonne, la baisse est de 410 licences, ce qui est inquiétant car la baisse est dans tous les clubs et non l'impact d'un club qui ne s'affilie plus.

Les équipes techniques devront faire les analyses sur la baisse des effectifs et proposer des plans d'actions qui nous permettent d'augmenter le nombre de licenciés, en lien avec les réflexions fédérales. Optimiser notamment en GAc le partenariat existant avec le sport scolaire.

Il faut envisager qu'à compter de la saison prochaine, les clubs qui n'auront pas licenciés tous leurs adhérents sans raison justifiée, pourront se voir refuser leur affiliation, décision prise en réunion de bureau, après avis fédéral. Les clubs seront prévenus au préalable. Il n'est pas concevable que les autres clubs, qui jouent le jeu, payent pour ceux qui ne le font pas. Le club qui prend peu licences coûte à la région. Il n'est cependant pas question de mettre des clubs en difficulté financière. Le CRIFGYM a toujours accepté les reports de paiements en cas de soucis. Les situations seront étudiées au cas par cas.

- Point sur le CNDS

Ce dispositif n'existe plus dans son cadre initial. Le CNDS est maintenant géré par l'ANS (Agence Nationale du Sport), nouvelle structure du Ministère des Sports créé début avril ; il est remplacé par le PSF (Projet Sportif Fédéral).

28 fédérations, dont la FFGym, auront la charge de gérer les demandes de subvention. Ces demandes se feront via la plateforme internet Compte-Asso.

Les comités départementaux et les comités régionaux auront un rôle d'accompagnateur, la Fédération demande un représentant régional et deux représentants départementaux pour participer à une formation, avec présentation des outils et des projets, le mercredi 05 juin, lieu à définir. Certains comités régionaux ont demandé à la Fédération de pouvoir convier plus de 3 personnes. L'année dernière, 350 clubs sur 1 500 clubs ont perçu des subventions CNDS.

Malika MESRAR informe que nous attendons la note fédérale, qui devrait arriver aux alentours du 03/06.

Le PSF vient en complément du COT (Contrat d'Objectif Territorial). Les projets éligibles sont des projets sportifs, en lien avec le projet fédéral :

- ◆ Pour les clubs :
  - Créer une nouvelle activité au sein de l'association
  - Développer l'utilisation du programme Access Gym dans le club
  - Valoriser les clubs formateurs
  - Créer le centre d'entraînement du club Top12 (critères spécifiques à des clubs identifiés)
  - Promouvoir la pratique gymnique « hors les murs » du club
- ◆ Pour les comités départementaux :
  - Soutenir le fonctionnement du comité départemental
  - Organiser les compétitions départementales
  - Organiser les rencontres de proximité
  - Organiser des actions ponctuelles : Journée Nationale de la Gymnastique ou projet clubs CE 2020
- ◆ Pour le Comité Régional :
  - Mettre en œuvre la formation fédérale
  - Mettre en œuvre le Dispositif Régional d'Accession (détecter, former et accompagner)
  - Organiser les compétitions régionales
  - Accompagner le déploiement de l'opération « Quali-Club »

Il est regretté que les comités départementaux n'aient plus un droit de regard. La fédération semble ignorer l'état des finances des clubs. Malika MESRAR répond que lors de la réunion d'information, le rôle de chaque structure sera défini et que la FFGym sera à l'écoute des structures déconcentrées.

Question est posée de savoir qui doit participer à cette formation : CTS ? Présidents départementaux ? Présidente Régionale ? Agent de développement ?

Malika MESRAR répond que les référents seront ceux proposés par le Comité, tous les profils sont possibles. Les référents devront relayer l'information, la faire redescendre auprès des clubs ; ils devront également aider quant à l'utilisation de la plateforme Compte-Asso.

Malika MESRAR souhaite une réunion téléphonique avec les Présidents Départementaux. Il a déjà été annoncé que l'enveloppe allouée à la gymnastique ne serait diminuée que de 1%, pour les clubs, Comités Départementaux et Régionaux.

On devrait accéder bientôt au planning par le site de la fédération : lien web [Projet\\_Sportif\\_Fédéral](#).

Pour le Comité régional, il nous reste à donner les noms des personnes ; proposés à date : Thomas THIBEDORE qui verra également avec les CTS l'accompagnement à apporter au Clubs. Vraisemblablement Mariette CAPELLE, Emmanuelle CLOUD, Olivier NICOLAS, Carole PISANI, François TARRETE, Thomas THIBEDORE, Guy VARLET.

En pratique, des réunions pourront être organisées localement, une ligne téléphonique dédiée serait mise en place.

#### 6. Organisation de l'Assemblée Générale couplée aux États Généraux territoriaux

L'Assemblée Générale du CRIFGYM aura lieu le 6 octobre 2019 au CREPS de Châtenay-Malabry.

La FFGym a lancé une enquête nationale sur le « Club de Demain » ; les taux de réponse sont de 60 % au niveau national et de 56 % pour l'Île de France. Ce qui est un résultat satisfaisant.

Dans ce programme, les Comités Régionaux doivent organiser des États Généraux, sous forme de tables rondes de 30 minutes, autour de deux thèmes, deux thèmes prioritaires qui ont été abordés par les clubs suite à leur réponse au questionnaire. Les intervenants seront des personnes extérieures ; l'organisation est prise en charge par la fédération. L'organisation logistique revient à chaque Comité. Les États Généraux Nationaux organisés par la FFGym auront lieu fin janvier.

Malika MESRAR nous informe de la présence de la présidente du Conseil Régional, et de James BLATEAU, président de la FFGym lors de l'Assemblée Générale. Il est important que les clubs soient présents, nombreux.

La journée du 06 octobre organisée en deux parties : États Généraux le matin – déjeuner offert à toutes les personnes présentes – Assemblée Générale l'après-midi.

## 7. Organisation Séminaire Régional

Le séminaire est prévu le dimanche 30 juin, au CREPS de Chatenay-Malabry. Il nous permettra de préparer au mieux la journée du 6 octobre.

Les objectifs fixés lors du séminaire de l'an dernier, atteindre 60 000 licences, avoir un nouveau siège pour réunir les équipes, sont atteints.

Lors du séminaire, la matinée sera consacrée aux réunions des techniciens, avec élaboration des plans d'actions ; une trame commune sera donnée à chaque discipline et les membres administratifs viendront dans les commissions.

Remerciements à Thomas THIBEDORE pour avoir géré la logistique sur le CREPS, la présidente compte sur la présence de tous les membres du CODIR.

## 8. Championnats de France DN à Saint Quentin

Cette année, nous avons organisé sur l'Île de France le Championnat de France GR Elite. L'organisation était parfaite. Cette compétition était couplée avec une compétition régionale. Les passages étaient planifiés de telle sorte qu'il y avait une alternance entre les Elites et les ensembles. D'après la commission GR, cette compétition a plu aux gymnastes, aux entraîneurs, aux parents, aux juges ainsi qu'aux techniciens.

Célia JOSEPH-NOEL, GR du club d'Issy-les-Moulineaux / pôle d'Evry, a été sacrée championne de France Senior. Elle a été mise à l'honneur lors d'une réunion au Conseil Régional, elle a joué le jeu en répondant à une interview ; remerciements de Malika MESRAR.

Les championnats de France DN GAF et GAM auront lieu du 24 au 26 mai au Vélodrome de Saint Quentin-en-Yvelines. L'organisation repose sur deux personnes, dont la vice-présidente. Il y a eu des soucis sur les envois des invitations. Le conseil régional d'Île-de-France n'a pas apporté son aide financière malgré notre priorité affichée sur cet événement. Le CRIFGYM apporte une aide de 3 000 €, qui correspond aux frais d'organisation du cocktail. En principe et par expérience, cette compétition ne génère pas de bénéfice pour un Club. Le COL compte sur les recettes de la buvette. La billetterie internet qui propose des tarifs préférentiels pour tous les clubs de toutes les fédérations n'a pas bien fonctionné.

Nous espérons y voir de nombreux franciliens.

## 9. COT et déploiements des actions

Thomas THIBEDORE présente le COT (Contrat d'Objectif Territorial). C'est un dispositif financier sur 3 ans, à hauteur de 62 200 € pour les clubs, 123 982 € pour les départements, qui répond à deux grands axes : Agir et Expérimenter.

Un regroupement interdépartemental (75-91-92) est invité à accompagner et développer les produits fédéraux tel que Gym Santé et Freestyle. Une réunion avec les Présidents Départementaux a permis de présenter le nouveau dispositif.

L'activité Freestyle est mise en avant par la fédération. Des vidéos de présentation sont en cours d'élaboration, elles seront diffusées sur le site du CRIFGYM. Cette activité commence à émerger dans les clubs. Il y a par ailleurs une Fédération Nationale de Parkour qui existe, c'est pourquoi l'activité proposée par la FFGym se nomme Freestyle, alors que la FIG a la délégation au niveau international.

#### 10. Points Techniques – RTR

Jean-Yves CALLON, délégué technique général, fait un point sur les demandes d'aides attribuées par le CRIFGym aux athlètes. 55 dossiers de demande ont été reçus, 20 ont été retenus. Les critères d'attribution étaient d'être hébergé loin de sa famille, être identifié en pôle, en PAS, ne pas recevoir d'aide fédérale, ne pas avoir présenté de problème de discipline.

L'enveloppe globale était de 24 000 €, chaque club recevra pour ses gymnastes une aide de 1 200 €.

Pour la GR, Virginie ANDRIESSE nous explique que la commission s'est réunie dans l'après-midi ; elle a noté une augmentation des licences, mais une baisse de 40 ensembles sur les engagements, et pourtant une hausse dans les engagements des individuelles, pas d'explications. Nous avons eu des soucis pour organiser des compétitions, des clubs ont fait défaut, il a fallu organiser une compétition sur un nouveau site en urgence.

Pour le TUM/ACRO/TRA, Katia PERRIN est intervenue. Pas d'informations en TUMBLING sinon des difficultés pour les clubs de recruter des formateurs ; pour le TRA, rien à signaler.

Pour la GAF, Cédric JAVARD rapporte qu'une commission technique s'est tenue le mercredi 08 mai. Le calendrier des compétitions est bouclé. Un réajustement des programmes compétitifs actuels est en cours. La création de deux niveaux compétitifs intermédiaires est prévue : un entre le fédéral A et la performance et un entre le fédéral B et le fédéral A. Une baisse de 5% des engagements a été constatée malgré une hausse importante des licences. Pas d'explication encore. Deux clubs n'ont pas pu organiser la compétition qui leur était attribuée, par manque d'engagement des Clubs. Certaines compétitions prévues sur deux lieux ayant été regroupées.

Cédric fait un appel aux membres du CODIR pour devenir responsable administratif GAF, des profils de poste ont été établis par Jean Yves CALLON, pour les personnes intéressées. Il demande également à faire un recensement des clubs louant du matériel, en particulier un praticable, et de partager cette liste entre les différentes disciplines.

Pour la GAM, Luc FORTIER informe que la commission travaille sur la planification d'une réunion.

#### 11. Internationaux de France

Des animations départementales sont programmées afin de promouvoir les Internationaux de France, qui vont avoir lieu les 14 et 15 septembre 2019 à Paris. Le budget pour ces actions de promotion est de 15 000 € : 10 000 € de la FFGym et 5 000 € du CRIFGYM.



Le souhait est de faire ces animations sur les bases de loisirs implantées sur le territoire de l'Île de France. Des clubs proposent également d'intervenir en milieux scolaire.

Un kit de communication sera mis à disposition par la FFGym.

## 12. Journées Olympiques

Elles ont lieu le 22 et 23 juin sur 5 zones de Paris.

Le 22 juin, il y aura une démonstration et des animations GR esplanade Nathalie Sarraute.

Le dimanche 23, il est prévu des démonstrations des athlètes Haut Niveau de nos 4 disciplines olympiques place de la Concorde. Les animations seront faites sur les arçons pour la GAM, la poutre pour la GAF, au trampoline, et la GR sur des tatamis. Un parcours de motricité sera également mis en place. Les encadrants seront rémunérés par «Paris 2024». Le matériel sera mis à disposition par Gymnova, La Celle Saint-Cloud, Clamart.

## 13. Point divers

Philippe NOUILLLOT demande à obtenir plus d'informations sur le programme santé, étant lui-même identifié comme référent administratif de ce secteur. Il sera demandé à Marlène PERON de le contacter.

Information : Ludovic CLAVIER a pris la présidence du Comité Départemental de Seine Saint-Denis 93. Le CRIFGYM n'a pas d'information officielle concernant la vacance de présidence dans les clubs d'En avant! Paris et de Noisy-le-Grand.

### FORMATION

Par rapport au changement d'OPCO (Organisme Paritaire Collecteur agréé) : ouverture de l'AFDAS (Assurance Formation des Activités du Spectacle, dont le champ d'activité a été étendu, entre autres, au sport), il n'a pas eu de retours concernant notre inscription, a priori il faut relancer par téléphone.

### DIVERS

Jean Louis BOSSON, responsable des récompenses, souhaite que les techniciens soient plus vigilants dans leurs commandes de récompenses, car il y a beaucoup de médailles restantes. D'une manière générale, Jean-Louis demande que tous les RTR lui transmettent en copie tous les mails concernant les récompenses.

Un RTR dit ne pas avoir eu de réponse à ses mails. Jean-Louis va enquêter sur un éventuel dysfonctionnement.

Plus de questions diverses. Malika remercie les membres de leur présence active. Clôture de la réunion

le secrétaire



Denis Escaffré

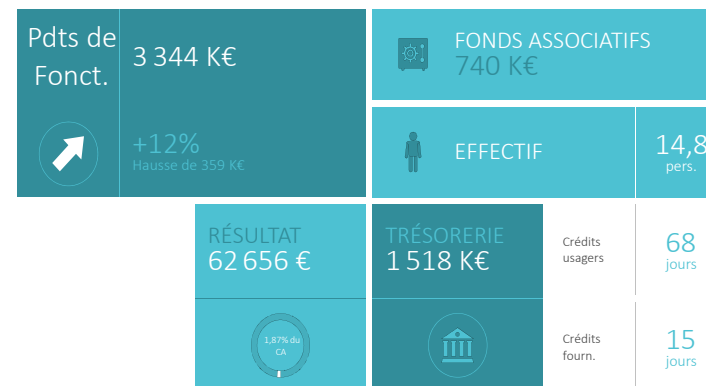
la présidente



Malika Mesrar



## Comité Régional Île-de-France Arrêté des comptes 2018



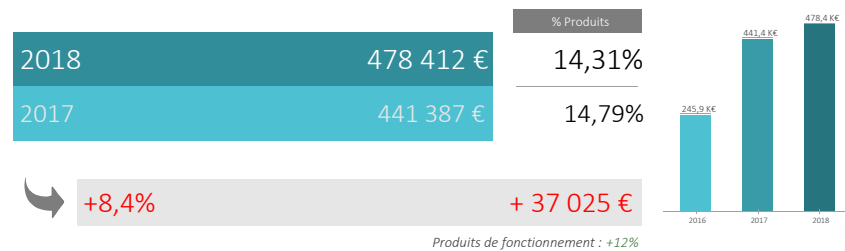
### RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2018	2017	Évolution
Subventions obtenues	424 410 €	416 911 €	+1,8%
Refact. diverses (INF/FFG/Gymnova...) et amendes	24 638 €	46 795 €	-47,3%
Reprises sur fonds dédiés	0 €	4 903 €	
<b>Total des ressources</b>	<b>449 048 €</b>	<b>468 609 €</b>	<b>-4,2%</b>

### ACTIVITÉ GLOBALE

	2018	2017	Évolution
Ressources associatives	449 048 €	468 609 €	-4,2%
Production vendue	0 €	3 185 €	→
Prestations vendues	2 894 896 €	2 513 149 €	+15,2%
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>3 343 944 €</b>	<b>2 984 943 €</b>	<b>+12%</b>

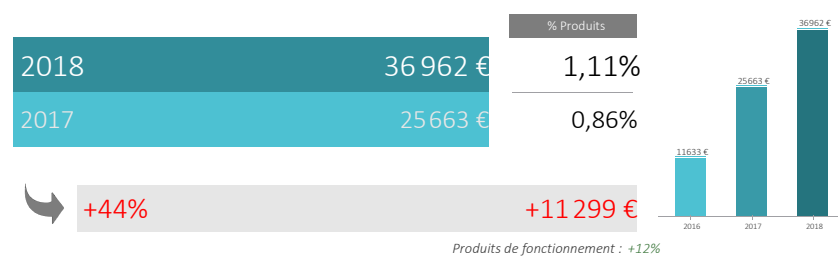
## CHARGES DE FONCTIONNEMENT



## CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2018	2017	Évolution	
Fournitures consommables	21 018 €	20 479 €	+539 €	+2,6%
Sous-traitance	23 890 €	40 307 €	-16 417 €	-40,7%
Locations, Charges locatives	86 962 €	82 885 €	+4 077 €	+4,9%
Entretien, Réparations	25 899 €	23 077 €	+2 822 €	+12,2%
Primes d'assurance	3 441 €	2 519 €	+922 €	+36,6%
Personnel extérieur	15 628 €	42 882 €	-27 254 €	-63,6%
Intermédiaires et honoraires	38 697 €	46 972 €	-8 275 €	-17,6%
Publicité	8 084 €	2 681 €	+5 403 €	+201,5%
Déplacements, Missions, Héberg, restauration...	218 609 €	143 512 €	+75 097 €	+52,3%
Frais postaux, Télécom.	7 423 €	9 628 €	-2 205 €	-22,9%
Frais bancaires	847 €	604 €	+243 €	+40,2%
Autres services extérieurs	27 914 €	25 842 €	+2 072 €	+8%
<b>TOTAL</b>	<b>478 412 €</b>	<b>441 387 €</b>	<b>+37 025 €</b>	<b>+8,4%</b>

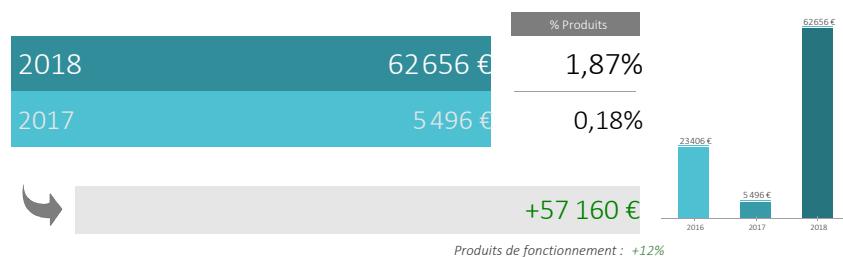
## IMPÔTS ET TAXES



## SYNTHÈSE DES CHARGES DE PERSONNEL

	2018	2017	Évolution
Salaires bruts	554 145 €	498 019 €	+11,3%
Charges sociales	217 034 €	208 186 €	+4,25%
Taux de charges sociales	39,17%	41,8%	-2,6
Personnel extérieur	15 628 €	42 882 €	-63,6%
Ratio par rapport aux produits de fonctionnement	23,06 %	23,66%	-0,6

## RÉSULTAT DE L'EXERCICE

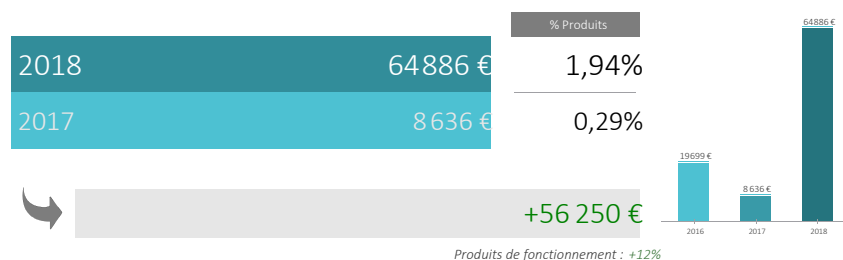


## CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Résultat de l'exercice 2018	62 656 €
Charges sans décaissement de trésorerie (DAP)	+8 635 €
Produits sans encaissement de trésorerie (reprises s/prov.)	-6 405 €
<b>Capacité à générer de la trésorerie</b>	<b>64 886 €</b>

*C'est ce que l'on appelle la C.A.F. ou Capacité d'AutoFinancement de l'entité*

## CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT



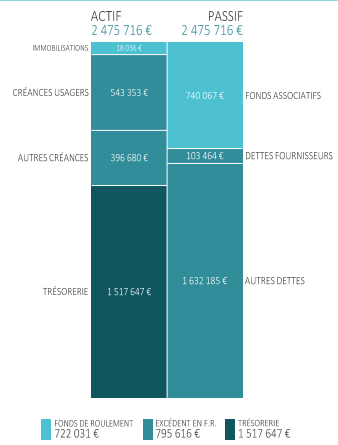
## PROJET IMMOBILIER (besoins financiers prévisionnels)

Emprunt : 800 000 € / Taux d'intérêt : 1,45 % / Durée : 20 ans

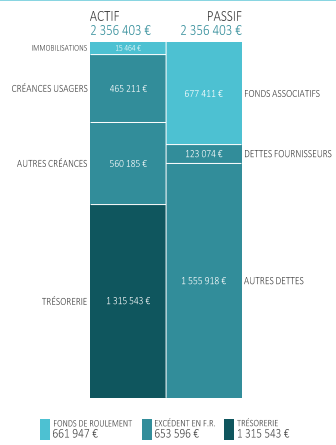
	Report : 64 886 €
Investissements constants (mat. Gymnastique et informatique)	-7 000 €
Remboursements d'emprunts prévisionnels (Capital)	-46 100 €
Intérêts d'emprunts prévisionnels	-11 500 €
<b>Total</b>	<b>286 €</b> 🏆

Conclusion : notre capacité d'autofinancement permet de pourvoir aux remboursements des annuités d'emprunt sans diminuer nos fonds propres.

BILAN AU 31/12/2018




BILAN AU 31/12/2017




## ETAT AFFILIATIONS au 21/05/2019

Pas de changement depuis le 20/02/2019

- 239 Associations  
 - 1 club
- Nouvelles Affiliations :
  - INFINITY GYMNASTICS VAL D'EUROPE - 77
  - UNION SPORTIVE DE SAINT ARNOULT EN YVELINES - 78
- Affiliations non renouvelées :
  - ANDRESY (78)
  - MEULAN (78)
  - DEUIL/ENGHIEN/MONTMORENCY (95) (s'est affilié en juin la saison dernière)

## Etat Affiliations/Licences au 21/05/2019

### ETAT LICENCES au 21/05/2019

- 60 336 licences  
 moyenne de + 2,9 % par rapport à l'année dernière à la même date  
 Et + 2,1 % par rapport au score total de la saison dernière

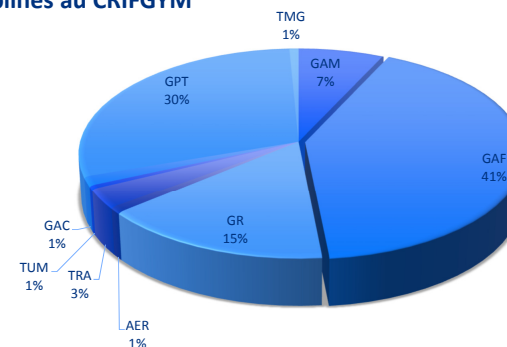
- Evolution par disciplines par rapport à la saison 2017/2018

	GAM	GAF	GR	AER	TRA	TUM	GAC	GFL	TMG	TOTAL
2018/2019	4 208	25 030	9 318	536	1 817	330	843	17 799	455	60 336
Evolution*	-289	2 038	401	-89	182	-79	87	-1026	8	1233
% *	-6,4 %	8,9 %	4,5 %	-14,2 %	11,1 %	-19,3 %	11,5 %	-5,5 %	1,8 %	2,1 %

- \* Par rapport au score du 31/08/2019

### ETAT LICENCES au 21/05/2019

#### Répartition des disciplines au CRIFGYM



Licences par discipline :  
% de la part régionale sur le total national

2019	GAM	GAF	GR	AER	TRA	TUM	GAC	GPT	TMG	total
FFGYM	19 581	122 459	3 4271	2 426	6 228	1 355	4 553	130 219	2 510	323 602
CRIFGYM	4 208	25 030	9 318	536	1 817	330	843	17 799	455	60 336
CRIF/FFGYM	21%	20%	27%	22%	29%	24%	19%	14%	18%	19%

Note : La population francilienne représente 18,9 % de la population française (source INED)

SITUATION PAR DÉPARTEMENT

2019	TOTAL 2018	TOTAL 2019	Différentiel	%
PARIS	4 301	3 870	-431	-10,0%
SEINE ET MARNE	8 749	9 301	552	6,3 %
YVELINES	8 462	7 982	-480	-5,7 %
ESSONNE	7 527	7 117	-410	-5,4 %
HAUTS DE SEINE	8 721	9 457	736	8,4 %
SEINE SAINT DENIS	6 986	7 628	642	9,2 %
VAL DE MARNE	8 161	8 341	180	2,2 %
VAL D'OISE	6 196	6 640	444	7,2 %
TOTAL	59103	60 336	1 233	2,1 %

Situation clubs en forte baisse (+ de 100 licences de perte)

CLUB	2017	2018	2019	ECART
SOCIETE DE GYMNASTIQUE LE CHESNAY	541	536	72	-464
EN AVANT ! DE PARIS	1670	1599	1188	-411
UNION SPORTIVE DE SARTROUVILLE	469	516	278	-237
ESPACE SPORTIF DE SUCY EN BRIE	431	513	316	-197
AEROBIC VITA CLUB - BUSSY	176	190	72	-118
ATHLETIC CLUB MEULAN	94	108	0	-108

Situation clubs en hausse (+ de 100 licences de gain)

CLUB	2017	2018	2019	ECART
ASTUS SOISY SOUS MONTMORENCY	199	183	319	136
BOIS COLOMBES TRAMPOLINE 92	303	255	386	131
UNION SPORTIVE MUNICIPALE DE GAGNY	353	317	446	129
BLANC MESNIL SPORT GYMNASTIQUE	465	393	446	129
ISSY LES MOULINEAUX TSA	32	58	175	117
ALBONAISE GYMNASTIQUE DE FRANCONVILLE	733	845	958	113